Le Parlement vote sur...

35 millions
pour la transformation du Centre d'impression des Ronquoz en institut de recherche.

Pôle de recherche sur l'environnement alpin et polaire Sion

BioArk Viège (site de la Lonza)

BioArk Monthey

Parc de l'innovation Sion (site encore inconnu)

28 millions
pour quatre bâtiments dans lesquels des grandes entreprises élaboreraient des innovations.

5 millions
pour l'extension de cet incubateur à start-up actives dans les sciences de la vie.

6 millions
pour l'extension de cet incubateur à start-up actives dans les biotechnologies.

ATELIER JORDAN ET COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES

15 millions
pour la recherche dans le domaine de la santé, et l'installation de start-up.

Pôle Santé Sion

LE VALAIS QUI SE TRANSFORME
TOUS LES ARTICLES
DE NOTRE THÉMATIQUE SUR
INNOVANT.LENOUVELLISTE.CH

Pourquoi le canton investit tant de millions

INNOVANT Ce jeudi, le Grand Conseil allouera 89 millions de francs dans différents projets en lien avec l'innovation. Les partis politiques soutiennent unanimement cette stratégie, contrairement à certaines associations professionnelles qui émettent des réserves.

PAR **ROMAIN.CARRUPT**@LENOUVELLISTE.CH

D'ordinaire, des montants inférieurs suscitent davantage de chamailleries. Ce jeudi matin, le Grand Conseil acceptera sans difficulté de débourser 89 millions de francs pour divers projets liés à l'innovation. Convaincus du bien-fondé de ces investissements, tous les groupes politiques ont salué la stratégie du Conseil d'Etat, mardi lors du vote d'entrée en matière.

300 millions au total

Ministre de l'économie et de la formation, Christophe Darbellay s'en réjouit, tout en reconnaissant que la somme est «colossale pour le Valais». A terme, et à coups de crédits successifs, le canton aura dépensé ou prêté 300 millions de francs dans l'«écosystème» gravitant autour de l'EPFL et sa recherche fondamentale, ainsi que de la HES et sa recherche appliquée. Montant qui s'ajoute aux millions puisés chaque année dans le budget de 3,5 milliards du canton, pour participer aux charges de fonctionnement des deux institutions.

"Ce pari sur l'avenir est nécessaire pour mettre en place les conditions-cadres du Valais du XXIe siècle."
CHRISTOPHE DARBELLAY
MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE ET DE LA FORMATION

Comment expliquer une si belle unanimité pour des dépenses aussi massives? Pour Christophe Darbellay, le monde politique a compris que ce «pari sur l'avenir» était nécessaire «pour mettre en place les conditions-cadres du Valais du XXIe siècle.» Un Valais qui a choisi en 2011 de se hisser à la pointe de l'énergie, de l'environnement et de la santé. Les députés ont notamment été sensibles aux premiers indicateurs du campus Energypolis. A Sion, l'EPFL emploie aujourd'hui 225 personnes, soit 75 de plus qu'annoncé initialement. Demain, elle en salariera 400 au travers de 17 chaires, soit six de plus que prévu. Celles-ci seront réparties entre le quartier sous-gare, le site de l'Hôpital du Valais (Pôle santé), l'ancien centre d'impression des Ronquoz (Pôle de recherche sur l'environnement alpin et polaire) et un lieu encore à définir (Parc de l'innovation).

Bonne émulation autour de The Ark

Cette activité engendre des retombées financières concrètes, puisque les écoles, les start-up et les employés consomment des biens et des services. Ils font ainsi tourner des sociétés et des indépendants de tous secteurs. Les salariés génèrent aussi des rentrées fiscales, contrairement aux instituts de recherche et à la plupart des start-up, qui ne réalisent pas de bénéfice pendant longtemps.

Par ailleurs, les partisans d'Energypolis espèrent que les technologies développées par les acteurs de la recherche servent aux PME locales. En collaborant efficacement avec les laboratoires, celles-ci seraient déchargées de certains coûts de recherche et de développement.

Politique dirigiste dénoncée

Séduisante sur le papier, cette «chaîne de valeur» fonctionne-t-elle en pratique? Les fédérations d'entreprises privées que nous avons contactées estiment qu'il est encore un peu tôt pour le dire, mais se montrent optimistes. «L'économie valaisanne a tout à gagner d'une culture de l'innovation», formule le président de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie, Jean-Albert Ferrez. «On constate par exemple une bonne émulation autour des différents incubateurs de The Ark.»

La Fédération des entreprises valaisannes, l'Union des arts et métiers et Valais excellence approuvent également la stratégie poursuivie, dans des domaines qui font sens pour le Valais. D'autres associations se montrent moins enthousiastes. Considérant que «l'Etat n'est pas le meilleur investisseur», le président de l'Union des indépendants (UDI) Jérôme Monnat dénonce «une politique dirigiste du canton dans une économie encore fictive.» Il estime problématiques les aides à fonds perdu dans des projets de recherche. «On devrait favoriser l'initiative privée des entreprises existantes, qui ont aussi besoin d'investir.»

"On devrait plutôt favoriser l'initiative privée des entreprises existantes, qui ont aussi besoin d'investir."
JÉRÔME MONNAT
PRÉSIDENT DE L'UNION VALAISANNE DES INDÉPENDANTS

Président d'Avenir industrie, Eric Balet constate, lui aussi, «deux poids, deux mesures entre les branches subventionnées et les autres». Il ne critique pas les montants investis, à condition que ceux-ci débouchent sur de l'industrialisation. «Une start-up qui ne produit pas de biens peut facilement être déplacée de Sion à Chicago. Pas une industrie.»

80% de taux de survie pour les start-up

Christophe Darbellay répond que les branches aidées comptent parmi celles qui produisent le plus de valeur ajoutée: +183% ces vingt dernières années pour les sciences de la vie, contre +24% pour le secteur secondaire en général.

Il ajoute que les start-up accompagnées par The Ark ont un taux de survie à cinq ans de 80%, et admet que l'EPFL en a généré moins que la HES. Le parc de l'innovation aura pour mission de favoriser leur création, ainsi que d'attirer des cellules d'innovation de grandes entreprises nationales et internationales. «Le retour complet sur investissement interviendra d'ici dix à quinze ans.»